

*Compte-rendu du
Conseil Départemental de l'Action Sociale
du 23 octobre 2012*

En préambule, il n'y a pas eu de déclaration liminaire.

Cette réunion avait pour objet :

1) L'approbation du procès-verbal (PV) de la séance du 14 juin 2012 :

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

2) La présentation de l'offre, des règles et des critères d'attribution des logements ALPAF :

Deux représentants de l'ALPAF (Association pour le Logement du Personnel des Administrations Financières) sont venus nous présenter les missions de cette association (les Offres de logement, les Aides, les Prêts...).

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site de l'ALPAF : <http://alpaf.alize/gcp/pages/site/alpaf/lang/fr/Accueil>
(chemin d'accès : Ulysse 94/ Vie pratique/ Santé & social/ Logement/ site de l'ALPAF).

3) Le compte-rendu d'activité " Budget d'Initiative Locale 2012 " (BIL) et affectation du reliquat budgétaire :

Le reliquat budgétaire de 2012 sera réparti entre les personnels PACTE et des agents en difficulté connus des assistantes sociales.

4) Le compte-rendu du séminaire des délégués des 9, 10 & 11 octobre 2012 :

Le Secrétariat Général a confirmé sa volonté de laisser en l'état les délégations de l'Action Sociale au niveau départemental, sans besoin de les régionaliser pour l'instant.

5) L'enquête " retraités " menée par les délégations à l'Action Sociale :

Le Secrétariat Général a mandaté les délégués départementaux de l'Action Sociale pour recenser les différentes actions menées à destination des retraités dans leurs départements respectifs.

2 098 retraités de notre Ministère résident dans le Val-de-Marne. Le constat est triste : seuls 10% des retraités sont actuellement touchés par les actions de l'Action Sociale. Des réflexions sont à l'étude pour remédier à cela.

Vos représentant(e)s au CDAS : Flore AUBLET, René GUSSE et Stéphane CUVIGNY.